

Maud Olivier et Jérôme Cauët

Candidat-e dans le canton des Ulis

Essonne Nature Environnement

Les Ulis, le 10 mars 2015

Maud OLIVIER et moi avons bien reçu le Pacte départemental pour l'Essonne élaboré par votre fédération Essonne Nature Environnement. Nous nous inscrivons dans le prolongement de l'excellent travail réalisé par notre collègue Claire ROBILLARD. Le développement durable et l'écologie constituent le fil rouge de notre projet de par sa transversalité, soutenu par Europe Ecologie Les Verts, vous retrouverez l'ensemble de nos propositions pages 10, 11, 14 et 15 de notre programme.

Biodiversité

S'agissant de la biodiversité, lors des 4 années qui viennent de s'écouler, le conseil général a participé au beau projet de Réouverture de la rivière « sallemouille » à Marcoussis et aux aménagements de ses abords. Bien entendu, nous sommes très attachés à favoriser la biodiversité en Essonne en général et dans les structures du Conseil Général en particulier (EDIS, Chamarande...). Développer également les équipements favorables à la faune (nichoirs à chauve-souris, crapauducs, abris pour pollinisateurs,...) La biodiversité sur les abords des voiries départementales doit être favorisée, où cela n'est pas dangereux pour la faune concernée et dans le respect des règles de sécurité.

Concertation et intercommunalités

Notre méthode est celle de la proximité, de l'écoute et de la concertation, pour toujours plus de démocratie notamment avec l'installation des conseils cantonaux : nous nous engageons pour une consultation citoyenne dans notre canton.

Nous pensons que la belle idée d'intercommunalité doit nous amener à mutualiser davantage, nous y travaillons déjà notamment entre le Conseil Général et le Service départemental d'incendie de secours, ces deux structures intimement liées de par le financement du SDIS doit nous amener à davantage de complémentarité.

Concernant les grands projets du Département, nous utiliserons les formes de concertation proposées par la Commission Nationale du débat public.

Déchets

Dans notre projet pour l'Essonne et nos engagements pour le canton des Ulis figure l'Objectif 0 déchet avec la volonté de soutenir les recycleries et ressourceries. Dans les collèges, le conseil

général lutte déjà contre le gaspillage alimentaire dans les collèges et s'impose à lui-même de construire durablement, par conséquent, nous privilégierons toujours l'achat de matériaux recyclés dans les collèges notamment. Nous continuerons de promouvoir efficacement la réduction des déchets à la source et pour les autres le réemploi ou le recyclage.

Eau et assainissement

L'eau est un bien précieux, nous nous engageons à protéger la ressource en eau et à encourager la récupération des eaux pluviales et son utilisation à faisons la proposition de favoriser la gestion publique de l'eau. Nous soutiendrons également les initiatives de développement de la gestion publique de l'eau dans les communes.

Education à l'environnement

Nous pensons qu'il faut éduquer les essonniens dès leur plus jeune âge à l'environnement, afin notamment de toucher leurs parents. Dans les collèges, nous y travaillons notamment avec les clubs Développements Durables mis en place en Essonne allouant des subventions spécifiques aux principaux de collèges sur des projets spécifiques à travers l'agenda 21 des collèges. Nous travaillons sur Marcoussis depuis quelques années à l'action « forestiers et agriculteurs juniors » (du CP au CM2). Dans notre programme nous nous engageons à soutenir financièrement la création d'un verger pédagogique en centre-ville à Villebon sur Yvette.

Dans nos collèges, nous nous engageons à mettre en place dans les cantines des composteurs. Proposer également un programme « mon collège éco-citoyen » à l'instar de la région dans les lycées et poursuivre les projets éducatifs en temps scolaires (« club développement durable »). C'est par exemple, des activités de découverte de la nature par le public et les collégiens, particulièrement dans les espaces naturels sensibles.

Energie

Le département s'est engagé dans un dispositif « construire et subventionner durable » il se l'applique à lui-même (MDS, Collège, PMI, Caserne de pompiers...) avant de le réclamer des autres collectivités qu'ils subventionnent. Pour exemple, la construction de la nouvelle caserne de Pompiers de Lardy, premier centre d'incendie et de secours HQE. La maison départemental de l'habitat et le CAUE ont tous leurs rôles à jouer en la matière. Dans nos propositions, nous nous engageons à développer le chèque éco énergie, de 500 à 3500 € d'aide pour les travaux d'économies d'énergie et nous réaffirmons notre opposition constante à l'exploitation du Gaz de schiste !

Santé et environnement

Sur notre canton de par la présence de la balise de la DGAC située à Saint Jean de Beauregard, nous luttons contre les nuisances aériennes de longues dates et plus récemment nous nous sommes opposés à l'antenne relais de Nozay. Nous prendrons des dispositions pour contrôler l'impact des installations ou équipements pouvant avoir des conséquences sur la santé des habitants (ex. : antennes-relais, pollution de toutes natures).

Transports

Avec l'Etat et la région, nous souhaitons engager 4 milliards d'euros pour le transport en commun dans les 10 années à venir, mais aussi Obtenir la modernisation des lignes B, C et D du RER afin d'inciter les essonniens à prendre les transports en communs, nous nous engageons à ce qu'une voie soit dédiée aux bus sur l'A10 entre Massy et les Ulis dès 2015 et à terme qu'une autre voie voit le jour entre les Ulis et Vélizy sur la N 118. Nous souhaitons créer des liaisons douces adaptées au quotidien (voies piétonnes et cyclistes, itinéraires de loisirs) et nous avons créé une aire de co-voiturage à Marcoussis.

Urbanisme

De longue date, de par le triangle vert et l'attachement de notre territoire au maraîchage, nous souhaitons encourager l'installation de jeunes agriculteurs, nous délivrons 250 000 € de subventions pour la préservation de nos espaces naturels sensibles et nous nous engageons à soutenir l'association du triangle vert qui encourage et protège le maraichage. Nous souhaitons protéger et mettre en valeur le patrimoine historique bâti, le patrimoine naturel, les paysages et les ensembles remarquables.

Voiries, parcs et jardins publics

Chaque nouvelle voie réhabilitée (le chemin du moulin à Marcoussis ou la RD35 à NOZAY ou aux Ulis) doit répondre au dispositif « construire durablement ». Nous avons déjà mis en place dans certaines de nos communes notamment Marcoussis le plan zéro phyto.

Agriculture

Dans nos collèges, en favorisant les circuits courts et les producteurs locaux bio dans les restaurants scolaires. Soutenir particulièrement l'agriculture biologique ou plus respectueuse de l'environnement, comme les Potagers de Marcoussis.